

21-12-11 Finances – Comptabilité

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement de la Commune de Saint-Priest en Jarez avant le vote du BP 2022

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que :«...jusqu'à adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. L'autorisation mentionnée au présent alinéa, précise le montant et l'affectation des crédits. »

Le montant total de l'autorisation peut porter au maximum sur :
1 071 540.26 € x 25 % = 267 885.06 €

Je vous demande de m'autoriser à engager certaines dépenses d'équipement prioritaires ou urgentes début 2022 concernant :

- 2041513 – Eclairage public rues des Bonnes et résidences vertes
- 2051 - Logiciels Mailinblack – Fsecure – Office 365 ;
- 2135 - Rideaux Ecole des Arts
- 2152 - Mobiliers urbains et signalétiques ;
- 2158 - Matériel espaces verts et voirie
- 2182 – Véhicule Services techniques
- 2183 - Matériel informatique et centre de supervision vidéo protection
- 2184 - Mobiliers Ecole des Arts
- 2184 - Mobiliers fêtes et cérémonies
- 2184 - Mobiliers Jardin d'enfants Pégase
- 2188 - Autolaveuse à batterie NEC
- 2188 - Photocopieurs écoles
- 2188 - Chaufferies
- 2188 - Electroménagers remplacement en cas de panne
- 2313 - Climatisation salle d'évolution corporelle

Chapitre	Opération	Compte	Valeur
20		Compte 2051 Conc. Droits similaires Licences	11 500.00 € TTC
204		Compte 2041513 Subvention d'investissement Projet Infrastructures	23 407.00 TTC
21		Compte 2135 Installations générales, agencements, aménagement des constructions	2 500.00 € TTC
21		Compte 2152 Installations de voirie	15 730.00 € TTC
21		Compte 2158 Autres installations, matériel et outillage de voirie	6 000.00 € TTC
21		Compte 2182 Matériel de transport	15 000.00 € TTC
21		Compte 2183 Matériel de bureau et informatique	68 802.40 € TTC
21		Compte 2184 Mobilier	5 840.00 € TTC
21		Compte 2188 divers	12 700.00 € TTC

23		Compte 2313 Immobilisations corporelles en cours Constructions	11 000.00 € TTC
TOTAL			172 479.40 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'engagement des dépenses d'investissement ci-dessus énumérées.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 14 décembre 2021

Le Maire,
Christian SERVANT

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 13 décembre 2021

21-12-11 Finances – Comptabilité

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement de la Commune de Saint-Priest en Jarez avant le vote du BP 2022

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 27 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUIPIER Franck

Etaient absents et excusés :

MM. JOLY Florence - RODRIGUES SOUSA Hugo

Avaient donné procuration :

Mme JOLY à Mme BISACCIA
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN